NEWSLETTER

AERODROME DE SAINT-HUBERT

NEWSLETTER 6 - TRIMESTRE 3 - ANNEE 2021

SAINT-HUBERT

nature & mouvement

1 - INTRODUCTION

Si cette saison 2021 restera marquée par une météo épouvantable, elle nous aura toutefois permis de battre certains records en termes de révolutions FALKE et autres voyageurs extérieurs de plus en plus nombreux à venir se poser chez nous.

Pas d'incident majeur, un super OBGN, un retour gagnant de la COUPE DES ARDENNES, une très bonne première pour notre TWILIGHT TAKE OFF & BREAKFAST et puis, des avis/retours très positifs sur la plateforme. Ceci expliquant peut-être cela, nous constatons un réel interêt pour notre aérodrome au vu du nombre d'aéronefs basés, sans compter ceux qui sont dans l'attente de trouver une petite place chez nous. De bonne augure…

2 - LA COUPE DES ARDENNES

Merci Robin SELFSLAGH pour son message à l'occasion du retour de la Coupe des Ardennes:

Elle a fait son grand retour ! La COUPE DES ARDENNES est revenue en se voulant aussi conviviale que passionnante. A cette fin, des épreuves de course en planeur inédites en Belgique ont été utilisées : les HDT. Comment cela fonctionne t'il ?

Une épreuve HDT, c'est une épreuve britannique, simple mais diablement compliquée!

La HDT propose un cercle différent pour chaque niveau de handicap.

Un planeur avec un handicap élevé a un cercle plus petit qu'un planeur doté d'un handicap faible.
Aujourd'hui nous avons 4 cercles (zones) pour l'épreuve Open mais un planeur au handicap de 115 à un cercle de 5km à toucher alors qu'une machine avec un handicap de 89.5 à un cercle de 11.3km de rayon.
Calculez la différence sur 4 zones.
Le planeur à faible handicap devra voler 160.1km alors que la grosse machine super efficace devra parcourir 205.9km.
Et à la fin, c'est le plus rapide qui gagne !
Simple ! »

Cette première réédition a été un succès. Le nombre maximal de participants a été rapidement atteint et tous les pilotes enchantés par ce type d'épreuve. Un grand merci à toutes les personnes ayant participé de près ou de loin à l'organisation. C'est grâce à l'implication de chacun dans le club que nous pouvons réaliser de tels projets.

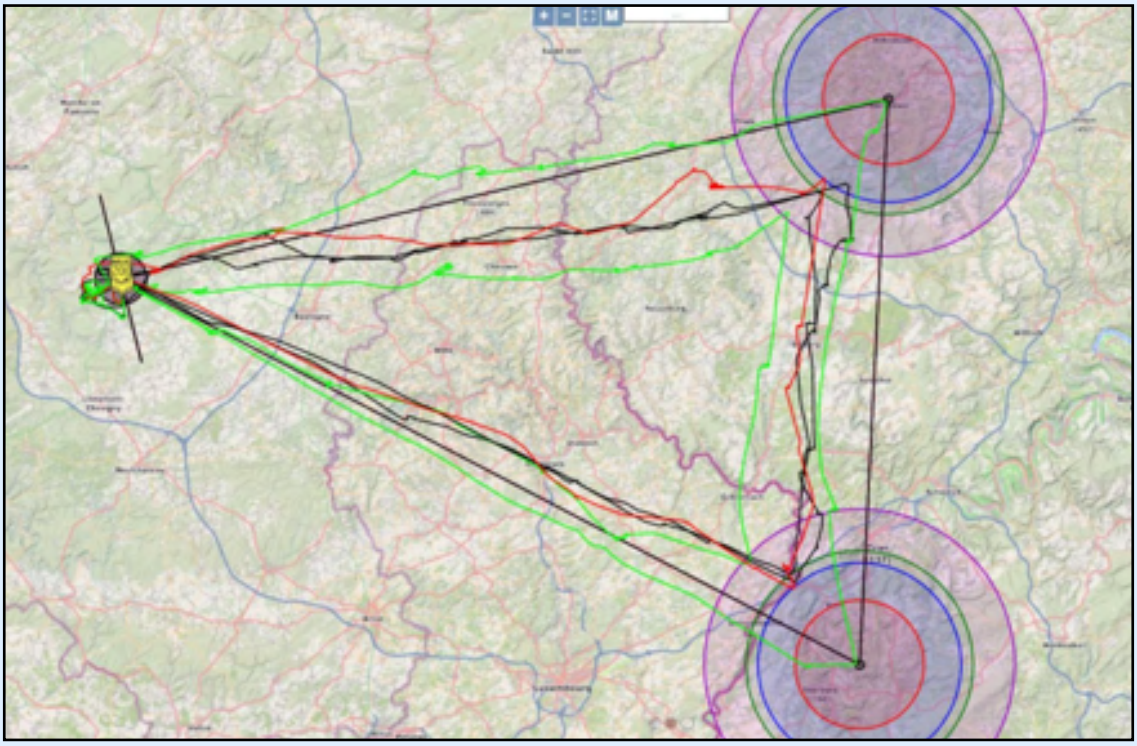

3 - FREQUENCE D'INFORMATION DES GLIDER AREAS

Notre aérodrome est actuellement en croissante fréquentation. Notre fréquence (122.180 MHz) devient très vite saturée, particulièrement en pleine saison pendant laquelle le nombre de vols est démultiplié avec les stages planeurs.

Nous envisageons une deuxième fréquence sur laquelle nous diffuserions, sous forme de message automatique, toutes les informations relatives aux zones militaires (NOTAMS). Ceux-ci permettront aux planeurs de pouvoir évoluer en toute sécurité dans les « GA » de Saint-Hubert, la Roche ou encore dans celle de Malmedy.

Cette solution nous permettrait de n'utiliser la fréquence actuelle (122.180) que pour l'information et pour les communications du CNVV vers leurs « stagiaires ».

La mise en place de cette fréquence se fera en bonne collaboration avec SKEYES et les radios amateurs.

La DGTA, qui sera automatiquement consultée par l'IBPT, nous a déjà donné un accord de principe. Celle-ci trouve cette initiative excellente, gage de sécurité.

De plus cette procédure est totalement inédite... C'est une belle initiative et in facto, une belle visibilité pour l'aérodrome.

Nous espérons les premiers tests avant la fin de l'année et une mise en service pour le début de la saison 2022.

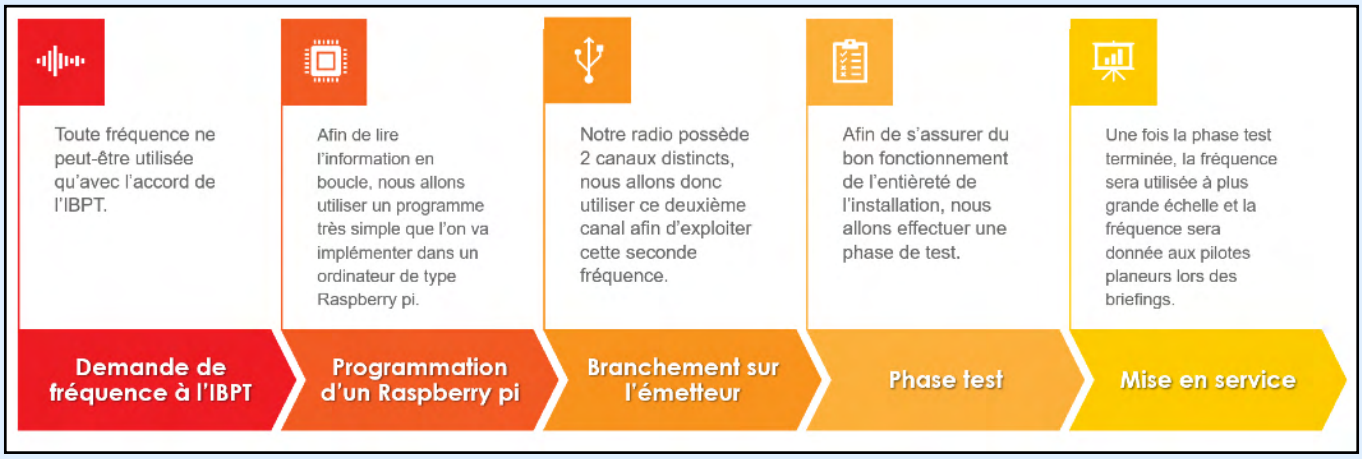

4 - BOITIER CLEFS - BARRIERES: 32 / CAMPING / 05

Pour sortir rapidement de la zone, nous avons placé pour chaque barrière qui borde la périphérie du site (plus précisément en 32, camping et 05), un boitier à clef qui permet d'ouvrir celles-ci. L'objectif étant de pouvoir accéder rapidement sur le lieu d'un crash en dehors de l'enceinte.

Il suffira de briser la glace avec le petit marteau prévu à cet effet pour avoir accès à la clef.

Cette initiative est destinée et accessible uniquement aux utilisateurs en airside qui seraient les premiers à se rendre sur les lieux de l'accident.

Je n'ose pas imaginer le drame d'une panne moteur après le décollage, l'avion prenant (éventuellement) feu et les témoins incapables de secourir les pilotes parce que les barrières sont fermées et les clés trop éloignées.

5 - DEMONTAGE DES PLANEURS

Comme chaque année, le démontage des planeurs s'opère endéans le mois d'octobre. Il n'est pas inutile de rappeler que les premiers camping-cars arrivent dès le 1er novembre dans le H8. Merci dès lors de clôturer le démontage de vos planeurs avant cette date.

6 - REUNION COMITE UTILISATEURS

Prochaine réunion du comité des utilisateurs fin d'année avec le nouveau Bourgmestre. Nous ferons bien évidemment le bilan de la saison et prendrons compte des avis et remarques de chacun pour préparer au mieux la suivante.

REPRESENTANTS:

- **CNVV**: Michel PIHARD
- **ACRA**: Alain PATUREAU
- **ACUL**: Joseph ART
- **FDM**: Firmin HENRARD
- **AVION**: Arnaud DEHOUX
- **ULM**: Pol LOUIS
- **AAT**: Simon PENOY
- **100 CIELS**: Wim VAN DEN EYNDE
- **NEWCAG**: Arnaud LIBEAU
- **COMMUNE**: Pierre HENNEAUX
- **BUREAU DE NAV**: Jean-Charles VAN DER WIELEN

7 - INVERSION DES PORTES DU H3

Dans le cadre de l'isolation du hangar H3, nous avons inversé les portes de droite avec celles de gauche afin que la partie droite du hangar (la plus exposée aux vent et pluie) soit la mieux protégée. Ce conseil nous a été suggéré par Monsieur LOUWET, lui-même ayant construit ce hangar.
Pour info, le marché a été lancé auprès de plusieurs fabricants pour répondre au mieux à l'isolation.
Entretemps, si certains propriétaires d'aéronefs basés dans le H3 le souhaitent, ils peuvent entreposer leur machine dans le H4.

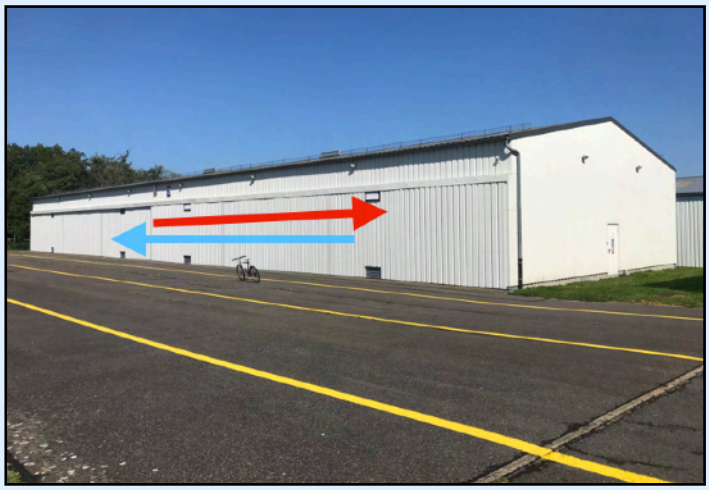

8 – HIVERNAGE CAMPING CAR

Chaque hiver depuis 5 ans, nous exploitons l'espace disponible dans nos hangars pour entreposer des camping-cars, caravanes, bateaux, etc…
Si la demande est croissante, il reste quelques emplacements disponibles dans les hangars H4 et H5.

Pour information, le tarif mensuel par tranche de 2 m de long s'établit comme suit:

- 0 m à 2 m : 16,57 €
- 2 m à 4 m : 33,14 €
- 4 m à 6 m : 49,71 €
- 6 m à 8 m : 66,28 €

Tous les renseignements complémentaires sont à prendre au +32(0)61/61.00.10 ou sur info@sainthubert-airport.com.

N'hésitez pas à en parler autour de vous!

9 – NOUVEAU PARKING REMORQUES

En saison, les remorques planeurs extérieures qui ne sont pas sous abri sont habituellement placées autour des hangars. Cela pose un problème pour l'entretien des pelouses et impacte négativement le décor.

De plus, certains propriétaires s'approprient les « meilleures » places, cela crée des tensions avec les autres.

Bref, il a été convenu de créer un parking empierré (avec chemin d'accès) dans une zone non occupée, protégée du vent et sans vis à vis avec les chalets. Les pierres viendront des roches concassées de la rectification du tracé SNCB entre Marloie et Poix-Saint-Hubert.

Les pierres et leur livraison seront gratuites.

10 – DECES DE WALTER DERICK

Sans autres mots, je me permets de vous partager un morceau du très bel hommage qu'a rendu Frédéric Paepe à Walter lors de ses funérailles.

« Depuis l'annonce de la triste nouvelle dans la grande famille du vol à voile qu'il aimait tant, c'est incroyable de voir la facilité et le naturel avec lesquels tous

ces amis trouvent les mots justes, sans hésitation, pour décrire qui était Walter, cette belle

personne.

Chacun va de son anecdote personnelle, tout le monde se rappelle d'un moment privilégié passé

en sa compagnie; car il était à l'écoute de tout le monde sans discrimination, rancoeur ou

jalousie.

Et tout naturellement, les adjectifs et superlatifs qui reviennent le plus souvent sont : « extrême

gentillesse, disponibilité sans faille, ami fidèle, passionné et passionnant, émerveillé, jeune

d'esprit, pilote de talent,... bref ce que l'on peut appeler un Grand Monsieur avec un grand « M »

comme il n'y en a que très peu. »

Bon vol Walter.

11 – AUTRES INFOS

- **1 / Fermeture AERODROME :**

  L'aérodrome sera fermé les **24 et 25 décembre** ainsi que les **31 décembre et 1er janvier.**

- **2/ MERCI :**

Merci Franz et Paul pour vos magnifiques photos. Elles sont largement partagées sur les réseaux sociaux et utilisées pour nos newsletters… MERCI !